



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 9 octobre 2013 — N° 79

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marguerite-Rose Pesant-Bédard.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de l'Académie Louis-Pasteur.

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration concernant Lachenaie Action Jeunesse et son Salon jeunes en Action.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner la contribution de Mme Louise Dion Roy dans sa communauté.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration concernant le 35^e anniversaire de fondation de La Ruche Vanier.

9 octobre 2013

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant le Prix Égalité.

M. Reid (Orford) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Christian Vachon.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant La Marie Debout qui fête son 30^e anniversaire.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la biÈRE RESPONSABLE.

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration concernant Miel Nature inc.

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

9 octobre 2013

Présentation de projets de loi

Mme David (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 398 Charte de la laïcité de l'État québécois

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 398.

Dépôts de documents

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, dépose :

Le rapport d'activités 2012-2013 du Registre des lobbyistes.
(Dépôt n° 1120-20131009)

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Comité de déontologie policière;
(Dépôt n° 1121-20131009)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de la Régie des alcools, des courses et des jeux;
(Dépôt n° 1122-20131009)

Le plan stratégique 2012-2016 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;
(Dépôt n° 1123-20131009)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;
(Dépôt n° 1124-20131009)

9 octobre 2013

Le rapport annuel 2012-2013 du Bureau de la sécurité privée;
(Dépôt n° 1125-20131009)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Commissaire à la lutte contre la corruption;
(Dépôt n° 1126-20131009)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Bureau du coroner.
(Dépôt n° 1127-20131009)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mai 2013 par M. Villeneuve (Berthier) concernant la modification des lois et règlements concernant le fait de vivre maritalement pour les personnes vivant de l'aide sociale.
(Dépôt n° 1128-20131009)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 9 octobre 2013, que lui a adressée M. Michel Samson, Vérificateur général du Québec, concernant la motion adoptée par l'Assemblée le 24 septembre 2013 sur l'analyse de la mise à jour économique pour l'année 2013-2014 du ministre des Finances et de l'Économie.
(Dépôt n° 1129-20131009)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Marois, première ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. Paul Desmarais et offre ses plus sincères condoléances aux membres de sa famille, ainsi qu'à ses proches;

QU'elle salue sa contribution au rayonnement de Montréal et du Québec, ainsi que son implication sur le plan communautaire, artistique et philanthropique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Khadir (Mercier), et M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant les informations transmises par Hydro-Québec lors des pannes d'électricité des 3 et 4 juillet 2013 dans le Nord québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et M. Rathé (Blainville), propose :

9 octobre 2013

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales qui a lieu cette année du 6 au 12 octobre 2013;

QU'elle en profite pour affirmer sa solidarité avec les personnes souffrant de maladie mentale et qui font souvent face aux préjugés et à des situations de stigmatisation;

QU'elle salue également le travail souvent exceptionnel des personnels du réseau de la santé et des services sociaux, œuvrant auprès de ces personnes;

Enfin, qu'elle exprime tout son appui aux familles et aux proches qui doivent vivre au quotidien avec la maladie mentale d'un membre de leur famille ou de leur entourage.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

9 octobre 2013

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur les interventions gouvernementales dans le secteur minier; puis en séance publique afin d'entendre le ministre des Ressources naturelles; et enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de cette audition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Cousineau, deuxième vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 10 octobre 2013 sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Gaudreault, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « Le manque de 2 à 3 milliards de dollars pour l'entretien du métro de Montréal ».

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

9 octobre 2013

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 8 octobre 2013, sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il donne suite à la volonté exprimée par la première ministre le 31 octobre 2012 concernant la publication, un mois avant le déclenchement des élections, d'un portrait impartial des finances publiques.

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 44 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 39 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 14 minutes 45 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

9 octobre 2013

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel).

À 18 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 octobre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON